Entre les soussignés :

La société «  »  de droit marocain, domicilié à , , dument représentée par son  .  et dénommée ci-après l’employeur

**D’une part.**

Et

. , de nationalité , titulaire de la  N°  , demeurant à , ., et dénommée ci-après le salarié.

**D’autre part.**

**Il été convenu et arrêté ce qui suit :**

**Article 1er: objet**

L’employeur recrute le salarié, qui accepte à compter du  au  pour assurer la charge de . au sein de la société «  »

Le salarié s’engage notamment à :

- Appliquer les taches et les instructions qui sont données par l’employeur.

- Prendre soin des outils de travail qui lui sont confiés.

- Respecter les horaires de travail et la discipline.

**Article 2ème : Rémunération.**

Le salarié percevra une rémunération mensuelle nette d’impôt de   DH).

**Article 3 : durée de contrat.**

Le contrat est signé pour une durée de  qui commence le  et finit le  Le présent contrat peut être résilié à tout moment par l’entreprise en cas de défaillance relative aux clauses sus mentionnées.

**Article 4 : législation en vigueur.**

Le contrat est régi par tous les textes forment code de la législation du travail au Maroc et toutes les notes internes.

**Article 5 : Préavis**

En cas de résiliation unilatérale du présent contrat, sauf cas de faute grave, un délai de préavis conformément à la législation en vigueur doit être respecté.

De ce fait, le Salarié s’engage à restituer à la Société tous documents, matériels de quelque nature qu’ils soient, qui lui ont été fournis par la société et/ou qu’il aurait pu constituer dans le cadre de son activité, ainsi que tous matériels de quelque nature qu’ils soient qui ont été mis à sa disposition et dont la propriété est acquise à la Société.

Fait en doubles exemplaire à .

Le : 

## 

|  |  |
| --- | --- |
| **L’employeur** | **Le salarié** |
|  |  |